



Doc. 15685 Add. 5

27 janvier 2023

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (27 janvier 2023)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. George KATROUGALOS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne

1. Décisions du Bureau du 27 janvier 2023 requérant une ratification de l'Assemblée

1.1. Renvois et transmissions en commissions

Le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants:

1.1.1. Renvois en commission

- [Doc. 15676](#), Proposition de résolution, Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun de paix: la question des mesures réparatoires justes et équitables: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* et à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour avis*
- Décision du Bureau, Les tensions récentes entre Pristina et Belgrade: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur «La situation au Kosovo¹»*
- Décision du Bureau, Répondre aux conséquences humanitaires du blocus du corridor de Latchine: renvoi à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*
- Décision du Bureau, Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
- Décision du Bureau, [Résolution 2483 \(2023\)](#) sur L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (janvier-décembre 2022) (paragraphe 9 et 10): renvoi à la Commission du Règlement des immunités et des affaires institutionnelles *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur «Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée»*

1.1.2. Modification d'un renvoi

- [Doc. 15194](#), Renvoi 4555 du 25 janvier 2021, Protection sanitaire et sociale des travailleuses et des travailleurs sans-papiers: renvoi à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* et à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour avis*

1. Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, dans le présent texte, doit être entendue comme étant pleinement conforme avec la [Résolution 1244](#) du Conseil de Sécurité de l'ONU sans préjuger du statut du Kosovo.



1.1.3. Réponse après consultation

- [Doc. 15628](#), Proposition de résolution, Prévention de l'usage abusif du droit de veto au Conseil de sécurité: une perspective des États membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur «La nécessité d'un multilatéralisme renouvelé, efficace et inclusif»*
- [Doc. 15639](#), Proposition de résolution, Pratiques abusives consistant à priver les enfants de leur milieu familial: transmission à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour information*

1.2. Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Le Bureau a pris note du rapport établi par la commission sur l'élection des juges pour le poste de juge au titre de la Pologne, y compris de sa recommandation de rejeter la liste ([Doc. 15685 Addendum 4](#)).

1.3. Observation d'élections

1.3.1. Bulgarie: élections législatives anticipées (2 avril 2023)

Le Bureau, sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer ces élections, de constituer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC-6; PPE/DC-6; ADLE-4; CE/AD-3; GUE-1), ainsi que des deux corapporteurs de la commission de suivi.

1.3.2. Türkiye: élections présidentielle et législatives (14 mai 2023, à confirmer)

Le Bureau, sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer ces élections, de constituer une commission ad hoc composée de 40 membres (SOC-12; PPE/DC-12; ADLE-7; CE/AD-7; GUE-2), ainsi que des deux co-rapporteurs de la commission de suivi, et de conduire une mission pré-électorale.

1.3.3. Conférence «Les élections en temps de crise: défis et opportunités» (Berne, 9-10 mai 2023)

Le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc composée de 30 membres (SOC-10; PPE/DC-9; ADLE-5; CE/AD-5; GUE-1) pour représenter l'Assemblée à la conférence.

1.4. Composition de la commission de suivi, de la commission du Règlement, des Immunités et des questions institutionnelles et de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

1.4.1. Composition de la commission de suivi

Le Bureau, sur la base de propositions:

- du Groupe SOC, a nommé M^{me} Naomi CACHIA (Malte) comme membre,
- du Groupe PPE/DC, a nommé M. Lulzim BASHA (Albanie), M^{me} Khatia DEKANOIDZE (Géorgie) et M. Aleksandar NIKOLOSKI (Macédoine du Nord) comme membres,
- du Groupe CE/AD, a nommé M^{me} Beatrice TIMGREN (Suède) et M^{me} Jo GIDEON (Royaume-Uni) comme membres,
- du Groupe ADLE, a nommé M^{me} Valentina GRIPPO (Italie) comme membre.

1.4.2. Commission du Règlement, des Immunités et des questions institutionnelles

Le Bureau, sur la base de propositions du Groupe CE/AD, a nommé M^{me} Harriett BALDWIN (Royaume-Uni) et M^{me} Hélène LAPORTE (France) comme membres.

1.4.3. Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Le Bureau, sur la base de propositions:

- du Groupe PPE/DC, a nommé M^{me} Biljana PANTIĆ PILJA (Serbie) comme membre,

- du Groupe CE/AD, a nommé M^{me} Sally-Ann HART (Royaume-Uni) et M^{me} Nigar ARPADARAI (Azerbaïdjan) comme membres.

L'Assemblée est invitée à ratifier les décisions du Bureau.